

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ TANTE ROSI LTEE	Numéro de permis 2021026	Date d'inspection Le 13 septembre 2023
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Ltée 2		Numéro de téléphone (506) 336-8142
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	29 sept. 2023	
Commentaires : Plus de 3 dossiers sont incomplet			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	29 sept. 2023	
Commentaires : Plus de 5 dossiers sont incomplet			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la suite de la vérification de plus de 8 dossiers des enfants, plusieurs documents demandent à être complétés. - Les consentements dans le dossier des enfants sont tout complet, j'ai vérifié 20 dossiers sur 55. - À la suite de l'observation de 2 dossiers du personnel, les dossiers des membres du personnel sont complets. - Pendant ma surveillance, j'ai vérifié les heures de formation continue afin de tenir un suivi régulier. <p>Discussion avec l'éducatrice responsable afin de voir si les heures de formation peuvent être de septembre à juin, ce qui est une recommandation afin de s'assurer d'un suivi plus facilement. Un suivi sera fait avec l'exploitante à la prochaine surveillance.</p> <p>J'ai constaté que la plupart des éducatrices ont complété les heures nécessaires.</p> <p>Pendant ma visite, j'ai observé que tous les groupes sans exception font des activités de découverte pour les pouspons, peinture pour les groupes de 2 ans, ainsi que les 3 ans, bricolage (pomme) pour les 4 ans. Par la suite, certains groupes ont été joués à l'extérieur.</p>

original signé par _____

Le 13 septembre 2023 _____

Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par

Fatma Benaziza

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 septembre 2023

Date